

LE RECIT

LE RÉSEAU EST CINÉMA
IMAGE ET TRANSMISSION

PROJET ASSOCIATIF 2022

Reconquérir les publics

ORIENTATIONS 2022

Après deux années marquées par la crise sanitaire due à la pandémie de la Covid19, nous espérons que 2022 sera celle des retrouvailles entre les publics et les lieux culturels, les œuvres, les artistes.

L'envie est là. L'offre culturelle, après 9 mois sous silence, revient avec des propositions variées, inédites et de qualité. Pourtant le chemin vers le lieu culturel, notamment celui de la salle de cinéma, n'est plus aussi évident pour certains publics.

Les mois « passés » sous Covid ont modifié les pratiques culturelles de certains, voir arrêté net la fréquentation des lieux publics pour d'autres.

Les périodes de confinement ont développé le côté addictif aux écrans de certains et ont vu s'envoler les abonnements aux plateformes et offres de streaming. Le visionnage domestique des images s'est largement installé dans les foyers français. Addictive, chronophage, économique, la consommation des œuvres via Internet a éloigné le spectateur de la salle de cinéma.

D'autre part, la maladie a accentué les disparités sociales. Certains publics se sont fragilisés et dans un contexte sanitaire anxiogène se replient sur eux-mêmes en refusant de fréquenter les lieux publics et de participer aux propositions collectives. Malgré la mise en place systématique du passe sanitaire à compter du mois d'août 2021 pour accéder aux lieux accueillant du public, une partie de la population reste encore à convaincre.

Le chantier 2022 dans le champ de la culture, et plus particulièrement dans celui du cinéma, sera celui de la reconquête des publics.

Il est indispensable de redonner aux spectateurs l'envie de fréquenter un lieu physique, de les accompagner à retrouver le chemin de leur cinéma de proximité et de valoriser le collectif par rapport à l'individuel. Ce travail amorcé au second semestre 2021 doit être poursuivi notamment avec les partenaires en contact avec ces publics fragiles et empêchés.

De son côté, la salle de cinéma doit s'adapter, intégrer dans son travail quotidien l'évolution des pratiques culturelles afin d'aboutir à une transformation durable de son mode de fonctionnement. Celle-ci ne doit pas lutter contre la culture 100% digitale mais trouver des propositions hybrides capables d'attirer les spectateurs, notamment les jeunes de la génération Z. La salle de cinéma doit se réinventer afin de se différencier des loisirs domestiques audiovisuels et de créer « l'expérience client », ce « plus » qui fera que les publics voudront venir dans un lieu

vivant, générateur en permanence de culture, de convivialité, et d'expériences de divertissements inédits.

Le RECIT, doté de moyens humains et de nombreuses ressources, sera le binôme des cinémas indépendants dans cette mutation nécessaire et vitale.

Les missions menées par le RECIT trouvent un écho encore plus fort dans le contexte actuel. Éduquer et former le regard des plus jeunes afin que leur curiosité face aux œuvres les amène en salle de cinéma et crée une fidélité vis-à-vis d'un lieu culturel à la programmation variée et éditorialisée sont les principes fondateurs des dispositifs scolaires d'éducation aux images. Il est donc nécessaire de les promouvoir auprès des collectivités territoriales partenaires, afin que celles-ci renforcent leurs engagements dans le développement de l'éducation artistique et culturelle. *École et Cinéma*, *Collège au cinéma* et *Lycéens et apprentis au cinéma* sont des outils pour la réussite de massification de l'éducation artistique et culturelle souhaitée par le ministère de l'Éducation nationale.

Les périodes de confinement ont accentué les disparités sociales des territoires. Le décrochage scolaire, la surconsommation des images, la rupture avec la culture ont laissé de nombreux publics, jeunes et familles, en grandes difficultés sociales et éducatives. La mission de *Passeurs d'images* sur le hors temps scolaire est d'aller à la rencontre de ces publics, de susciter à travers la mise en place d'ateliers un regain d'envie pour la rencontre physique et directe avec la culture.

Du côté de la salle de cinéma, le RECIT est attentif au fossé qui se creuse entre la nouvelle génération et les anciennes quant aux pratiques culturelles. Il n'est pas question d'opposer la culture 100% numérique à une culture patrimoniale mais au contraire de trouver une complémentarité entre les habitudes en ligne et la fréquentation physique d'un lieu. Le RECIT accompagnera les salles dans cette transition en proposant de nombreuses animations et événements hybrides, liant la culture digitale et celle de la salle afin de réconcilier le lieu physique et les spectateurs et spectatrices.

.

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| PARTIE I - L'ÉDUCATION AUX IMAGES | 9 |
| 1.1 LE PÔLE RÉGIONAL D'ÉDUCATION AUX IMAGES..... | 9 |
| 1.1.1. STRUCTURATION ET ANIMATION DU RÉSEAU TERRITORIAL..... | 9 |
| 1.1.2. OFFRE DE FORMATIONS ET RESSOURCES | 10 |
| 1.1.3. ÉDUCATION AUX MÉDIAS..... | 10 |
| 1.2. LES DISPOSITIFS D'ÉDUCATION AUX IMAGES | 11 |
| 1.2.1. ÉCOLE ET CINÉMA – MATERNELLE ET CINÉMA | 11 |
| 1.2.2. COLLÈGE AU CINÉMA | 12 |
| 1.2.3. LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA | 13 |
| 1.2.4 PASSEURS D'IMAGES | 15 |
| | |
| PARTIE II - DIFFUSION ET ANIMATION EN TERRITOIRE | 17 |
| 2.1. ACCOMPAGNEMENT DES SALLES DE PROXIMITÉ | 17 |
| 2.1.1. SOUTIEN À LA PROGRAMMATION | 17 |
| 2.1.2. ANIMATION EN SALLE | 18 |
| 2.2. AUGENBLICK 18 ^e : LE FESTIVAL DU CINÉMA GERMANOPHONE | 20 |
| 2.2.1. PRÉSENTATION ET OBJECTIFS..... | 20 |
| 2.2.2. À LA RENCONTRE DES PUBLICS..... | 21 |
| 2.2.3. PROMOUVOIR LA CULTURE GERMANIQUE | 22 |
| 2.2.4. FINANCEURS ET PARTENARIATS | 23 |
| 2.2.5 COMMUNICATION..... | 24 |
| | |
| ANNEXES | 25 |

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Association régionale créée en 1999 à l'initiative des cinémas indépendants alsaciens, le RECIT – anciennement Alsace Cinémas – fédère les professionnels de l'image autour d'une politique commune : déployer l'action culturelle et l'éducation aux images en accompagnant la mise en œuvre des politiques publiques du territoire.

L'association assure à l'échelle de l'Alsace la coordination des dispositifs nationaux d'éducation au cinéma *Passeurs d'images*, *Collège au cinéma*, *Lycéens et apprentis au cinéma*, l'organisation du festival Augenblick, et mène des actions de diffusion cinématographique et d'animation auprès de ses membres.

Labellisé Pôle régional d'éducation aux images par le ministère de la Culture en 2016, le RECIT répond à cette mission en animant le réseau à l'échelle du territoire alsacien, ainsi qu'un centre de ressources. Il est également prestataire de formations destinées à la qualification des acteurs engagés dans l'éducation artistique et culturelle.

1. Les membres

Est membre-adhérent de l'association, toute structure, dont l'activité principale est le développement de l'éducation aux images et/ou la production, la distribution, la diffusion cinématographique indépendante.

En 2021, l'association compte 51 membres dont :

- 42 salles de cinéma et points de projection indépendants,
- 3 structures dans le champ de la production,
- 1 structure dans le champ de l'écriture et de la création,
- 5 structures dans le champ social et/ou culturel.

2. Les administrateurs élus le 3 septembre 2021

Le Conseil d'administration :

- Sophie ANDRÉ - la castine Reichshoffen
- Laurent DENÉ - Association des Producteurs Audiovisuels en Grand Est (APAGE)
- Glenn HANDLEY - Agence Culturelle du Grand Est
- Stéphane HEIDERICH - Mac Bischwiller
- Jean-Philippe HOCHWELKER - cinéma Le Sélect Sélestat
- Jérôme JORAND - cinéma La Passerelle Rixheim
- François MICUCCI - cinéma 13^e SENS Obernai

- Stéphanie PAIN - cinéma Bel Air Mulhouse
- Flore TOURNOIS - cinéma Star Saint-Exupéry Strasbourg
- Vincent TOUSSAINT - cinéma Amitié Erstein
- Claire VALENTIN - Ciné Cubic Saverne

Le Bureau :

- Président : Jérôme JORAND - cinéma La Passerelle Rixheim
- Vice-Présidente : Flore TOURNOIS - cinéma Star Saint-Exupéry Strasbourg
- Trésorier : Jean-Philippe HOCHWELKER - cinéma Le Sélect Sélestat
- Secrétaire : Stéphanie PAIN - cinéma Bel Air Mulhouse
- Secrétaire-adjoint : Sophie ANDRÉ - la castine Reichshoffen
- Assesseur : Vincent TOUSSAINT - cinéma Amitié Erstein
- Assesseur : Claire VALENTIN - Ciné Cubic Saverne
- Assesseur : Stéphane HEIDERICH - Mac Bischwiller

3. L'équipe

Le personnel est constitué de 6 TP en CDI :

- Directrice : Stéphanie DALFEUR
- Chargé de mission Pôle régional d'éducation aux images et *Passeurs d'images* : Lucas MALINGRÉY
- Chargée des dispositifs d'éducation aux images *Collège au cinéma* et *Lycéens et apprentis au cinéma* : Muriel LECOLAZET
- Chargée de diffusion régionale – presse et communication : Gersende ALIX
- Programmatrice - Responsable Communication/RP - Partenariats & Développement nouveaux projets du festival Augenblick : Sadia ROBEIN
- Programmatrice - Ayants-droit & régie copie - Suivi des projets scolaires du festival Augenblick : Eva KNORR

Dans le cadre de ses missions, notamment celle de formation, le RECIT embauche régulièrement des professionnels en CDD. Des stagiaires et services civiques viennent chaque année compléter l'équipe, notamment celle du festival Augenblick.

4. Représentation régionale et nationale

Reconnu pour ses compétences et son expertise, le RECIT est invité et siège à de nombreuses commissions régionales et/ou nationales :

- Commission Culture Cinéma et Audiovisuel de la Région Grand Est (long-métrage, animation, court-métrage),
- Comité de sélection des films CinéAllemand du Goethe-Institut Paris.

Le RECIT adhère à :

- L'AFCAE (l'Association Française des Cinémas Art et Essai)
- L'Agence culturelle du Grand Est
- L'association nationale Passeurs d'images
- L'association TÔT OU T'ART.

Le RECIT est présent aux rendez-vous professionnels suivants :

- Rencontres nationales *Passeurs d'images, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma*
- Rencontres nationales des Pôles régionaux d'éducation aux images,
- Congrès de Deauville,
- Réunions annuelles des associations régionales adhérentes à l'AFCAE,
- Rencontres nationales Jeune Public de l'AFCAE,
- Rencontres professionnelles de Gérardmer,
- Forums Culturels TÔT OU T'ART
- Festival de Cannes
- La Berlinale
- Max Ophüls Preis Saarbrücken.

5. Les partenaires

Le RECIT est soutenu par le CNC, la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, la Ville de Strasbourg.

Dans le cadre du festival Augenblick, ces soutiens sont complétés par ceux des Villes d'Erstein et de Mulhouse, des Consulats d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, de l'Organisme Franco-Allemand de la Jeunesse, la DARILV.

Le RECIT coordonne les dispositifs d'éducation aux images en binôme avec le Rectorat de l'Académie de Strasbourg (DAAC, CLEMI) ainsi que la DSDEN du Bas-Rhin.

6. Les publics

Le RECIT de par ses missions touche un large public, et ce sur l'ensemble du territoire alsacien :

- les enseignants (premier et second degrés, université),
- les intervenants-artistiques,
- les animateurs et encadrants des publics dans les domaines social et médico-social,
- les professionnels de l'image (exploitants, distributeurs, producteurs, réalisateurs, auteurs),
- le public dans le cadre du festival Augenblick.

7. La Maison de l'image

Les bureaux du RECIT sont situés à la Maison de l'image à Strasbourg. Plateau de plusieurs centaines de mètres carrés, la Maison de l'image propose des bureaux, une salle de projection, un espace de travail commun aux associations présentes. Véritable outil, le RECIT y accueille des formations, des ateliers audiovisuels, des réunions ; y stocke le matériel pédagogique et audiovisuel de son centre de ressources et profite de la proximité des associations telles que MIRA (Mémoires des Images Réanimées d'Alsace), Vidéo Les Beaux Jours et Stimultania pour développer des projets / partenariats ou faire appel aux compétences de chacune.

8. La communication

Depuis sa labellisation et l'évolution de ses statuts, l'association se présente en tant que Pôle régional d'éducation aux images. Ses publics-cibles sont nombreux et variés dans leur typologie. Ils ont comme point commun une appétence pour l'action culturelle ou artistique ou sont intéressés par le médium cinéma.

Le site Internet www.lerecit.fr est le principal moyen de communication de l'association. Entièrement dédié à l'éducation aux images, il est le reflet de la nouvelle identité du RECIT. Une page Facebook relaie les informations et événements, toutes missions confondues (hors festival). En effet, le festival Augenblick fait l'objet d'une communication spécifique avec son propre site et ses réseaux sociaux.

ÉDUCATION AUX IMAGES ET ACTION CULTURELLE EN TERRITOIRE

PARTIE I - L'ÉDUCATION AUX IMAGES

1.1 LE PÔLE RÉGIONAL D'ÉDUCATION AUX IMAGES

Labellisé Pôle régional d'éducation aux images par le ministère de la Culture en 2016, le RECIT répond à cette mission en **animant le réseau des professionnels de l'animation et de l'éducation aux images à l'échelle du territoire alsacien**, ainsi qu'un **centre de ressources** matérielles et pédagogiques. Il est également **prestataire de formations** destinées à la qualification des acteurs engagés dans l'éducation artistique et culturelle.

1.1.1. STRUCTURATION ET ANIMATION DU RÉSEAU TERRITORIAL

Afin de **favoriser la mise en réseau des partenaires, d'identifier leurs actions** et de **conseiller et orienter** les nouveaux porteurs de projets, le Pôle se doit d'avoir une vision complète de l'écosystème régional en matière d'acteurs éducatifs, culturels et artistiques, d'actions d'éducation aux images, de politiques culturelles. Du fait de ses différentes missions d'éducation aux images et de diffusion cinématographique, le RECIT a acquis cette connaissance de terrain. Malgré tout, l'écosystème évolue et un travail régulier de prospection, de prise de contacts et de veille régulièrement engagé par le Pôle.

L'animation du réseau des professionnels de l'éducation aux images se concrétise aussi par des temps de rencontre entre professionnels qui ont pour objectifs de structurer les projets, mutualiser les ressources, créer des espaces de paroles pour échanger expériences et pratiques.

Actions d'accompagnement

✓ Conseils et ressources

Le rôle du chargé de mission reste essentiel dans l'accompagnement des porteurs de projets. Il écoute, conseille, informe toute personne ou structure désireuses de développer une action de pratique audiovisuelle. Sa connaissance du territoire lui permet de créer une dynamique de réseau localement. La mise en relation des partenaires est essentielle pour la réalisation et la viabilité d'un projet ; elle lui assure aussi une légitimité en termes d'ancrage territorial.

Les porteurs de projet peuvent aussi s'appuyer sur le site du RECIT, lieu numérique de ressources notamment pour la mise en contact avec d'autres partenaires sensibles à la démarche.

✓ **Mise en réseau des coordinateurs des dispositifs scolaires d'éducation aux images**

Chaque année, le RECIT organise la rencontre des coordinateurs des dispositifs scolaires d'éducation à l'image du territoire et de leurs partenaires (les représentants du Rectorat - DAAC et inspection pédagogique) afin de faire un état des lieux des dispositifs, de l'implication de leurs partenaires, tout en cherchant à développer une cohérence des actions proposées par chacun en lien avec les attentes des enseignants et du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de l'élève.

1.1.2. OFFRE DE FORMATIONS ET RESSOURCES

Le Pôle développe une **offre de formations gratuites** dans le champ de l'éducation aux images, destinée à un large public : animateurs des secteurs associatif, éducatif, social, médico-social ou culturel, artistes-intervenant du champ de l'éducation aux images, enseignants.

Cette offre se construit, soit en lien avec un partenaire (commune, association, structure d'accueil de publics) désireux de former son personnel aux outils de l'éducation aux images, soit en lien avec les ressources pédagogiques et le matériel audiovisuel du RECIT (cf. annexe 1). Ces derniers peuvent être empruntés gratuitement deux semaines consécutives, la seule condition posée à l'emprunteur est d'avoir suivi une formation quant à leur manipulation.

Ces temps de formation sont aussi l'occasion pour le RECIT de présenter ses actions, son centre de ressources et d'encourager les participants à répondre à l'appel à projets *Passeurs d'images*.

1.1.3. ÉDUCATION AUX MÉDIAS

L'éducation aux images englobe de fait l'image médiatique. Suite à la priorité accordée à l'éducation aux médias et à l'information par le ministère de l'Éducation, le RECIT a développé son propre **dispositif scolaire d'éducation aux médias**, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg, le CLEMI, CANOPÉ, Arte et France 3 Grand Est.

Intitulé *#fabriquetonmedia*, il s'adresse aux élèves du 2nd degré et a pour objectifs de :

- Développer l'accès à l'information et à l'utilisation de tous les médias pour tous les élèves au collège et au lycée,
- Encourager l'innovation pédagogique,
- Favoriser la production de contenus médiatiques et la prise de conscience de la place et du rôle des médias dans la société,
- Apporter une réflexion sur l'éducation aux images par l'évocation de ce qui différencie reportages et films documentaires, journalistes et documentaristes.

Le temps d'une année scolaire, les élèves vont rencontrer des réalisateurs ou des producteurs de documentaires (à rencontre précédée du visionnement du documentaire en salle de cinéma) et réaliser des reportages, parrainés par des journalistes de France 3 Grand Est et Arte.

Une formation préalable est proposée aux enseignants engagés dans le dispositif comprenant une partie théorique et une partie pratique de prise en main du matériel audiovisuel.

L'opération se clôture par une journée de restitution. L'ensemble des classes participantes est invité dans l'Auditorium de France 3 Grand Est. Chaque classe présente son projet, celui-ci est diffusé puis commenté par un journaliste. À cette occasion les élèves font leur retour sur leur propre expérience. Cette restitution est complétée par la mise en ligne des reportages des élèves sur le site de France 3.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/fabriquer-ton-media-lutte-contre-les-fake-news-aupres-des-jeunes-alsaciens-2141329.html>

1.2. LES DISPOSITIFS D'ÉDUCATION AUX IMAGES

Le RECIT coordonne trois dispositifs nationaux d'éducation aux images sur le territoire alsacien.

À compter de la rentrée scolaire 2022/2023, le RECIT gèrera le dispositif *École et cinéma – Maternelle au cinéma* pour le département du Bas-Rhin, historiquement coordonné par les cinémas Star de Strasbourg.

Les dispositifs nationaux d'éducation aux images ont pour objectifs de :

- **Former le public à l'analyse filmique** en lui donnant les outils nécessaires à la compréhension de la lecture des images ;
- **Découvrir des œuvres cinématographiques** variées et fondatrices dans leur version originale ;
- **Favoriser la découverte** des cinémas de proximité ;
- **Encourager la réflexion sur les notions de diversité, respect et partage** à travers la découverte d'œuvres et l'apprentissage de pratiques artistiques.
- **Susciter l'émergence de nouveaux projets culturels et artistiques** entre cinémas et établissements scolaires et/ou cinémas et structures socio-culturelles ;

1.2.1. ÉCOLE ET CINÉMA – MATERNELLE ET CINÉMA

Principe

Dispositif national d'éducation à l'image créé en 1994, il s'adresse aux écoles maternelles et primaires. Le dispositif est décliné depuis l'année scolaire 1994/95 pour le département du Bas-Rhin.

Les élèves assistent à la projection de 3 films minimum en salle de cinéma durant l'année scolaire. Un travail pédagogique et de réflexion sur les films est proposé aux enseignants inscrits au dispositif à travers le pré-visionnement des films en salle et des demi-journées de formation.

L'association Passeurs d'images coordonne le dispositif au niveau national en liaison avec le CNC et le ministère de l'Éducation nationale. Elle a la charge de l'évaluation de l'opération au niveau national ainsi que la conception, rédaction et impression des documents pédagogiques destinés aux enseignants et aux élèves.

Action d'accompagnement

✓ Le concours de critique des films des dispositifs

Le concours de critique permet aux enseignants et professeurs des écoles de prolonger le travail d'éducation à l'image mené auprès de leurs élèves tout au long de l'année dans le cadre des opérations nationales que sont *École et cinéma*, *Collège au cinéma* et *Lycéens et apprentis au cinéma*. Il s'adresse aux élèves de primaires (Cycle 3), collèges et lycées inscrits aux dispositifs.

L'élève doit écrire une critique sur un film programmé dans le cadre d'un des dispositifs selon un **point de vue personnel** en s'appuyant sur les outils d'analyse filmique appris en classe au cours de l'année scolaire. Le dépôt des critiques se fait en ligne sur le site Internet du RECIT.

Un jury constitué de professionnels de l'image, d'enseignants et de partenaires nomme les meilleurs auteurs. Une soirée de remise des Prix se déroule en fin d'année scolaire dans un cinéma partenaire de l'opération.

Pour inciter les enseignants à s'approprier ce concours comme projet pédagogique de classe, le Rectorat propose au cours du premier trimestre de l'année scolaire une formation « *Apprendre à rédiger une critique avec des élèves* » dans le cadre de son Plan Académique de Formation.

1.2.2. COLLÈGE AU CINÉMA

Principe

Dispositif national d'éducation aux images créé en 1989, il s'adresse aux élèves de collège et repose sur l'engagement volontaire des enseignants et des salles partenaires. Les élèves se rendent au cinéma trois fois au cours de l'année scolaire. Ces séances donnent lieu à une préparation en amont et à une exploitation pédagogique en aval par les enseignants inscrits au dispositif, qui disposent à cet effet des documents pédagogiques élaborés par le CNC, ainsi que d'une journée de formation pour chaque film.

Le RECIT met en œuvre et coordonne le dispositif depuis l'année scolaire 2007/2008 pour le département du Bas-Rhin et depuis l'année scolaire 2012/2013 pour le département du Haut-Rhin, en partenariat avec l'académie de Strasbourg. Depuis l'année scolaire 2017/2018, les comités de pilotage des départements ont fusionné. Convoqué et organisé par le RECIT, ce COPIL élargi réunit les partenaires financiers ainsi que des représentants de l'exploitation et du corps enseignant. Chaque partenaire y dresse son bilan de l'opération puis valide les orientations futures proposées par la coordination.

Actions d'accompagnement

✓ Atelier de réalisation : 3 mots pour 1 film

Dans le cadre du plan de relance de l'éducation au cinéma et aux images du CNC, le RECIT propose des ateliers de réalisation liés à l'un des films de la programmation du dispositif *Collège au cinéma*.

3 mots pour 1 film propose aux élèves de réaliser un court-métrage accompagnés d'un professionnel de l'image. Ils sont guidés par 3 mots-clés donnés comme des consignes en forme de défis pour travailler sur des éléments marquants du film (codes du genre, technique, mise en scène, déclinaison de la thématique). Chaque classe est accompagnée pendant 20h par un professionnel de l'image lors des différentes étapes d'écriture, de tournage, et de montage.

En fin d'année scolaire, les classes participantes assistent en salle de cinéma à la projection des films réalisés et échangent sur leur travail.

✓ Le passeport *Collège au cinéma*

Afin de promouvoir le dispositif et notamment rendre plus visible la politique éducative et culturelle de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) par son implication financière, le RECIT distribue aux élèves un passeport. Ce document (flyer A4) reprend la programmation de l'année, les modalités et partenaires de l'opération. Il doit être remis aux parents et signés par ceux-ci. Ainsi l'action de la CeA et les objectifs de *Collège au cinéma* des partenaires sont rendus plus lisibles auprès des élèves mais aussi de leurs parents.

✓ Le concours de critique des films des dispositifs (cf. paragraphe 1.2.1)

1.2.3. LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA

Principe

Dispositif national décliné en Alsace depuis 1998, géré depuis 2002 par le RECIT, il s'adresse aux lycéens de toutes les filières, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis, et repose sur l'engagement volontaire des enseignants et des salles partenaires. Le dispositif propose aux élèves l'accès à des films labélisés Art et Essai, Patrimoine, et des courts métrages, dans le cadre d'un accompagnement pédagogique structuré, à même de permettre une initiation à la culture cinématographique.

Chaque élève assiste à trois projections par an sur le temps scolaire et reçoit en amont des projections un document pédagogique reprenant des éléments sur la biographie du réalisateur, le synopsis du film et les axes de travail pédagogiques. Ces séances donnent lieu à une préparation en amont et à une exploitation pédagogique en aval des élèves par les enseignants inscrits au dispositif. Ces derniers sont formés par des professionnels de l'éducation aux images et reçoivent, lors des journées de formation, des documents pédagogiques élaborés par le CNC.

La coordination mène chaque année une campagne de promotion sur le terrain auprès des établissements scolaires, accompagnée de la distribution d'une plaquette de présentation éditée à plus de 3 000 exemplaires et distribuée dans tous les lycées et CFA à la fin de l'année scolaire n-1 par le courrier interne du Rectorat.

Un comité de pilotage annuel, organisé et animé par le RECIT, réunit les partenaires financiers et éducatifs ainsi que des représentants de l'exploitation et du corps enseignant. Chaque partenaire y dresse son bilan de l'opération puis valide les orientations futures proposées par la coordination.

Actions d'accompagnement

✓ Découverte d'une œuvre régionale & rencontre avec des professionnels

Pour la 7^e année consécutive, les coordinations du dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma* du Grand Est (Télé Centre Bernon et le CRAVLOR, coordinateurs de *Lycéens et apprentis au cinéma* respectivement en Champagne-Ardenne et Lorraine) mettent en avant un film ayant reçu le soutien financier de la Région Grand Est. Cette initiative fait écho à deux missions essentielles menées par la collectivité régionale : d'une part la politique de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle, d'autre part l'éducation du regard des lycéens et des apprentis. Cette programmation s'accompagne de rencontres avec le réalisateur et les techniciens ayant participé au tournage.

Travailler sur un film en liste régionale, c'est la possibilité pour les enseignants d'être formés par le ou la cinéaste ; pour les classes qui le souhaitent de rencontrer des professionnels ayant participé à la création des films programmés ; de mettre en valeur la filière audiovisuelle locale et de faire découvrir les métiers qui la compose aux élèves.

✓ Le comité de programmation des jeunes

Le comité de programmation des jeunes s'adresse à cinq classes participant à *Lycéens et apprentis au cinéma*. Celles-ci choisissent un des films programmés dans le cadre du dispositif en Alsace. Pour cela, elles visionnent trois films issus du catalogue national lors d'une journée dans leur salle de cinéma respective. Accompagnée par un professionnel de l'image, chaque classe choisit le film qu'elle souhaite défendre. Des représentants des cinq classes se rassemblent pour débattre et s'entendre sur un choix définitif. Le film est ensuite programmé l'année scolaire suivante.

✓ Interventions en classe

Pour compléter le travail sur les films programmés, le RECIT propose aux établissements inscrits une intervention de 2h en classe autour d'ateliers de pratique, de visionnage et d'analyse de courts métrages ou d'exploration d'un thème de cinéma, intervention menée par des professionnels de l'image ou des artistes-intervenants.

✓ Développement de la pratique audiovisuelle en classe

En complément des formations à l'analyse filmique, et afin d'inciter les enseignants à développer des temps de pratique en classe, le RECIT propose aux établissements scolaires inscrits au dispositif des formations aux matériels pédagogiques du RECIT. Financées par une procédure administrative du Rectorat appelée F.I.L. (formation d'initiative locale), ces

formations se déroulent dans l'enceinte de l'établissement et s'adressent à une partie du corps enseignant du lieu. Au-delà de la formation individuelle de chaque enseignant, ces temps de prise en main du matériel audiovisuel participent à la construction du projet pédagogique de l'établissement autour du médium cinéma et peut créer une dynamique interdisciplinaire en interne.

- ✓ **Le concours de critique des films des dispositifs** (cf. paragraphe 1.2.1)

1.2.4 PASSEURS D'IMAGES

Principe

Dispositif national d'éducation aux images (cinéma, audiovisuel, multimédia) sur le hors-temps scolaire, il est coordonné au niveau régional par le RECIT depuis 1999, en lien avec les acteurs sociaux, médico-sociaux et culturels du territoire.

Passeurs d'images accompagne la mise en œuvre de projets socio-culturels visant à rassembler des publics autour du cinéma ou de l'image animée. Il cible les publics ayant des difficultés d'accès aux œuvres et aux pratiques cinématographiques, en priorité les jeunes et adultes. Dans ce cadre, *Passeurs d'images* **accorde son soutien financier, pédagogique et technique**, aux projets portés par une structure sociale ou une structure culturelle, **forme le personnel encadrant** à la sensibilisation et au développement de projets en lien avec l'image, **anime le réseau des acteurs** du champ socio-culturel.

Modalités d'actions

- ✓ **Les ateliers de pratique artistique**

Le RECIT lance deux appels à projets semestriels d'actions d'éducation aux images (pratique artistique ou culturelle) ou de sensibilisation/médiation (animation autour d'une séance de cinéma, décryptage d'images médiatiques ou parcours en festival). La coordination accompagne le porteur de projet dans sa démarche, le conseille et l'oriente vers des partenaires éventuels.

Un comité de pilotage composé de représentants de collectivités, du ministère de la Culture, d'artistes, d'associations, se réunit deux fois l'an pour définir les orientations du dispositif et sélectionner les projets soumis. Les dossiers retenus font l'objet d'un suivi par la coordination (communication, visite sur le terrain, participation à la séance de restitution).

- ✓ **La formation**

La coordination souhaite développer la qualification des animateurs socio-culturels et intervenants autour des pratiques éducatives audiovisuelles et de la transmission de la culture cinématographique. L'offre de formation est complémentaire de celle proposée dans le cadre de la mission Pôle.

- ✓ **L'animation du réseau en territoire**

Afin de créer la rencontre et participer à l'échange de pratiques et retours d'expérience, le RECIT organise une journée annuelle de lancement de saison du dispositif, l'occasion de

présenter les orientations nouvelles de la coordination, de faire un bilan de l'année écoulée et de restituer des pratiques et expériences d'ateliers vertueux. Est invité l'ensemble des partenaires de *Passeurs d'images*, les porteurs de projets, élus, chargés de mission, artistes-intervenants...

Le lancement de la saison *Passeurs d'images* a lieu chaque année en février au Vaisseau à Strasbourg. Le programme se déroule sur une journée :

- La matinée est consacrée aux projections et à la restitution de films d'ateliers réalisés en n-1 en présence des porteurs de projets et des artistes-intervenants. Après chaque diffusion, le binôme (porteur de projet/artiste-intervenant) est invité à prendre la parole et à expliciter le cadre du projet. Un échange a lieu avec le public,
- L'après-midi est divisé en plusieurs temps de formation et d'ateliers menés par des professionnels de l'image.

✓ **La politique tarifaire**

La coordination propose aux exploitants des contremarques de 1,5€ à déduire du prix du ticket de cinéma afin d'inciter le public à se déplacer en groupe en salle. Par ailleurs, un partenariat entre l'association TÔT OU T'ART et le RECIT permet la diffusion de places de cinéma au tarif de 3€ auprès des structures sociales et médico-sociales en lien avec les publics les plus fragiles.

PARTIE II - DIFFUSION ET ANIMATION EN TERRITOIRE

Le RECIT est un **opérateur régional** en termes de **programmation** et de **création d'événements artistiques et culturels**. Il accompagne les salles de cinéma dans leur recherche de **diversification des publics**, en leur apportant une offre complémentaire d'animation, complétée d'un soutien logistique.

2.1. ACCOMPAGNEMENT DES SALLES DE PROXIMITÉ

La salle de proximité est par définition la salle la plus proche de chez soi. Cinéma indépendant géré soit de façon associative, municipale ou privée, la salle de proximité est souvent l'unique cinéma de la commune. Située en centre-ville, elle possède de 1 à 3 écrans et propose ce que l'on appelle dans le jargon une programmation *généraliste*. Unique lieu de découvertes cinématographiques, la salle de proximité se doit de proposer un large éventail d'œuvres, du cinéma populaire au 7^e Art le plus exigeant, afin de répondre à la demande des spectateurs et tenter de satisfaire un maximum d'entre eux. Pour se faire, elle se doit d'avoir une programmation diversifiée.

Le rôle du RECIT est d'apporter cette diversité par une offre de programmation et d'animations régulières.

2.1.1. SOUTIEN À LA PROGRAMMATION

✓ L'Art et essai

Afin d'accompagner les salles de cinéma dans la consolidation de leur classement Art et Essai, basé sur une **ligne éditoriale singulière** défendant un **cinéma artistique et indépendant**, favorisant la **diversité**, la **découverte d'auteurs** d'hier et d'aujourd'hui, le RECIT propose un film recommandé art et essai précédé d'un court-métrage auprès de 14 salles de son réseau (cf. annexe pour la liste des salles participantes).

Les films sélectionnés sont diffusés en version originale sous-titrée, à raison de une à quatre séances par cinéma, identifiées dans la grille de programmation des salles par une appellation spécifique : *Les Lundis du cinéma* à Cernay, *Les Jeudis des Doux Dingues* à Obernai, *Travelling* à Reichshoffen... Grâce au travail de l'Association de Développement Régional du Cinéma (l'ADRC), le réseau obtient des films en 3^{ème} voire en 2^{ème} semaine d'exploitation.

Depuis 2012, le RECIT adhère à l'Extra-Court de l'Agence du court métrage. Ce dernier propose un large choix de films. Le choix de diffuser des courts métrages en avant-séance fait partie intégrante d'une politique de programmation. Il participe de l'envie de faire découvrir de nouveaux auteurs et futurs réalisateurs de longs métrages au public, de mettre en valeur un format peu visible hormis en festival. Cette politique de programmation est prise en compte lors de la classification des salles art et essai par le CNC et les membres de sa commission.

✓ Le Jeune Public

À compter de 2018, la réforme du classement Art et Essai par le CNC valorise financièrement les labels *Jeune Public*, *Patrimoine et Répertoire*, et *Recherche et Découverte*. Ainsi l'obtention d'un label n'est plus uniquement une reconnaissance du travail vertueux mené par la salle, mais devient une subvention. Afin de compléter le travail entrepris sur la diffusion des films Art et Essai, le RECIT propose aux salles, tous les 15 jours, une programmation destinée aux plus jeunes. Chaque film Jeune Public circule pendant 2 semaines dans une dizaine de cinémas en Alsace à raison d'une séance par localité (cf. annexe pour la liste des salles participantes).

Une newsletter, rédigée par le RECIT, accompagne chaque film avec des propositions d'animations et d'ateliers, à faire au cinéma ou dans les médiathèques, CSC, MJC, CLSH, écoles, avant ou après la séance. L'idée est de faciliter les partenariats avec les différentes structures travaillant avec de jeunes enfants sur un même territoire. Un atelier clé en main fait par un intervenant extérieur est également proposé afin d'ouvrir les enfants à la pratique, aux techniques de l'animation et au cinéma.

Ce travail de programmation est complété par des temps de formation destinés au personnel de salle quant à l'organisation et l'animation de séances Jeune Public, et à la manipulation du matériel pédagogique du RECIT (cf. paragraphe 1.1.2.). L'objectif est d'inciter les cinémas à prolonger la séance par des ateliers de pratique audiovisuelle.

✓ Le patrimoine

La réflexion d'aide à la programmation des films labellisés *Jeune Public* s'est naturellement prolongée autour des films labellisés *Patrimoine et Répertoire*. Pour la 4^e année, le RECIT propose une programmation d'œuvres labellisées *Patrimoine et Répertoire*.

« **Vous avez dit culte ?** » est une proposition annuelle de films, qualifiés de cultes ou de chefs-d'œuvre, permettant aux spectateurs de les (re)découvrir sur grand écran. Ces projections sont prolongées par une rencontre du public avec un spécialiste du cinéma permettant le débat autour du film, de son réalisateur, de son importance dans l'histoire du 7^e Art, des anecdotes de tournage...

En termes de communication, le RECIT édite un flyer reprenant les titres et résumés des films, le calendrier de diffusion et les coordonnées des cinémas concernés (cf. annexe pour la liste des salles participantes).

2.1.2. ANIMATION EN SALLE

✓ Les ciné-débats

Le débat et la rencontre avec l'artiste sont inhérents à l'animation d'une salle de cinéma labélisée Art et Essai. En lien avec son territoire, les associations et le public qui le composent, la salle de cinéma est à l'écoute des demandes de débat citoyen sur des thématiques variées en s'appuyant sur la diffusion d'œuvres documentaires. Le RECIT répond à cette demande en proposant de façon régulière, des rencontres avec des documentaristes autour de films aux thèmes variés trouvant écho auprès du public alsacien.

Le RECIT sélectionne l'œuvre (celle-ci doit avoir un numéro de visa et un format DCP), invite le réalisateur, propose via une newsletter le film auprès de ses adhérents, organise la tournée, sollicite la presse régionale et les associations locales en partenariat avec la salle de cinéma.

Cette proposition s'adresse aux salles de la petite et moyenne exploitation qui, souvent, peinent à obtenir des équipes de film ou ne se sentent pas légitimes dans une telle demande. Les débats se font le plus souvent en aval de la sortie, une fois que le film a rencontré son public, que le bouche-à-oreille s'est créé, et que le travail médiatique a été réalisé au niveau national.

Cette offre d'animation est complétée par des temps de formation adressés au personnel de salle quant à la prise de parole en public et l'animation de débat. Etant peu coutumiers du fait d'accueillir des réalisateurs en salle, certains cinémas ne profitent pas des propositions par crainte de prendre la parole en public, d'une salle vide, d'un non-débat...

✓ Les ateliers cinéma

Afin de prolonger la présence du public en salle et de créer « l'expérience spectateur », le RECIT propose aux salles de cinéma d'accueillir des artistes-intervenants pour animer des ateliers après les séances notamment des films Jeune Public.

Ces ateliers s'adressent à un groupe d'enfants (une dizaine) et créent un lien avec le film précédemment visionné. Le matériel pédagogique du RECIT est l'occasion d'être utilisé (cf. paragraphe 1.1.2.). L'objectif de ces temps de pratique est d'amener les jeunes spectateurs à découvrir la conception des images et de repartir du cinéma avec sa propre création (dessin, flip-book, décor...). Le RECIT prend à sa charge le salaire de l'artiste-intervenant, les salles le défraiement de sa venue.

✓ Les films régionaux

Dans les missions d'animation citées précédemment, le RECIT reste attentif aux œuvres dites régionales. Le public alsacien est sensible à la diffusion de films liés au territoire : acteur ou réalisateur régional, tournage en région, production locale... Une veille continue des sorties en salles de ces œuvres, en lien avec les collectivités est donc nécessaire. Ce suivi commence au stade de la production, puisque le RECIT siège à la Commission Culture Cinéma et Audiovisuel de la Région Grand Est (long-métrage, court-métrage, animation).

Le RECIT participe à la valorisation de ces œuvres :

- Par la mise en réseau des acteurs du territoire et l'organisation de temps de rencontres entre professionnels audiovisuels (réalisateur/producteur/techniciens locaux) et les publics du RECIT (notamment le public scolaire) ;
- Par une diffusion dans son réseau via les circulations ou les dispositifs scolaires (cf paragraphes 1.2.3. et 1.1.3.)
- Par une communication spécifique.



2.2. AUGENBLICK 18^e : LE FESTIVAL DU CINÉMA GERMANOPHONE

2.2.1. PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Depuis 2005, AUGENBLICK explore le cinéma de langue allemande. Créé par l'association Alsace Cinémas qui devient le RECIT fin 2018, le festival fédère chaque année au mois de novembre l'ensemble des cinémas indépendants d'Alsace. Cette couverture exceptionnelle du territoire fait à la fois la force et la spécificité du festival.

Ce rendez-vous annuel attendu, est né de la [convergence des missions](#) d'éducation aux images et de diffusion cinématographique régionale du RECIT tout en répondant à la spécificité de notre territoire, le [bilinguisme](#).

[Faire découvrir la culture et la langue de nos pays voisins germanophones par le regard de leurs cinéastes](#). Ainsi chaque année, le public peut voir en version originale une trentaine de films d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, pour la plupart inédits, et rencontrer certains de leurs auteurs.

[Donner un aperçu de la diversité de la production germanophone](#). La programmation reflète cette diversité ; y sont proposés : les films de réalisateurs confirmés, reconnus du public en France et dans le monde (W. Herzog, V. Schlöndorff, M. Von Trotta, F. Akin), des œuvres « grand public » qui ont rencontré le succès au box-office allemand, mais également des films d'auteurs parfois méconnus en France et pourtant garants d'un cinéma de qualité, des films jeunesse, des productions documentaires, courts métrages et films de répertoire. Le festival met également un point d'honneur à diffuser les productions des jeunes cinéastes germanophones.

[La compétition est au cœur du festival](#) : des films d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse y concourent, leurs réalisateurs rencontrant le public dans différentes villes alsaciennes. Elle se clôture par la remise de prix : le Prix du Jury, décerné par un jury de professionnels européens, le Prix du Public, décerné par les spectateurs et le Prix du Public Jeune, décerné par les spectateurs âgés de 15 à 20 ans.

Chaque année différents événements, hommages, rétrospectives ou master class viennent enrichir les propositions que le festival fait au public : plus de 60 000 spectateurs sont au rendez-vous d'AUGENBLICK qui garde pour objectif de toujours susciter, entretenir et satisfaire cette curiosité pour le cinéma germanophone et la langue allemande.

✓ **Des projets à l'attention des jeunes**

AUGENBLICK met en place le Prix OFAJ (Organisme franco-allemand pour la Jeunesse) remis par un jury étudiant dont les membres sont issus d'écoles de cinéma européennes - Filmakademie Ludwigsburg (Allemagne), Filmakademie Wien (Autriche), Zürcher Hochschule der Künste (Suisse) et Université de Strasbourg.

En parallèle, est lancée pour la 2^{ème} fois la **compétition de courts métrages** dont le jury, constitué de lycéens germanophones des établissements scolaires du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ainsi que de Dresde et de Zürich, décernera son Prix du Jury Lycéen germanophone. L'Agence du Court Métrage mettra en avant le meilleur court métrage de la compétition dans son catalogue.

Des rencontres avec des professionnels invités du festival et des représentants de ARTE, ainsi que des sessions de pitches de projets étudiants complètent le pro-gramme des deux Jurys germanophones.

✓ **Promouvoir la langue allemande**

Le festival est également le rendez-vous cinéma des enseignants germanistes. Il propose en effet une riche programmation jeunesse pour les classes de la maternelle au lycée. Chaque film programmé qui s'adresse au public scolaire est accompagné de documents pédagogiques destinés aux enseignants, ces derniers reçoivent une formation à l'analyse filmique pour les accompagner dans leur travail de découverte culturelle de la langue auprès de leurs élèves.

2.2.2. À LA RENCONTRE DES PUBLICS

Le festival est suivi par un public varié, touché grâce à la diversité des membres et partenaires du RECIT.

✓ **Le public des cinémas**

Grâce à son réseau de salles et points de projection, le festival a une couverture du territoire exceptionnelle lui permettant de toucher le plus grand nombre de spectateurs.

Chaque cinéma participant travaille auprès de son public sensible aux films de langue allemande ou curieux de découvrir de nouvelles cinématographies européennes. La majorité des salles du réseau a le label Art et Essai et s'adresse avant tout à un public curieux et/ou cinéophile. Afin d'accompagner les cinémas dans le développement des publics, AUGENBLICK propose aux spectateurs qui le souhaitent de participer à l'événement en étant membre d'un jury. Depuis 2007, des jurys de spectateurs sont constitués dans les cinémas accueillant la compétition. L'ensemble des jurés décerne lors de la soirée de clôture le Prix du Public.

✓ **Le public jeune**

Le festival cherche continuellement à attirer de nouveaux publics. La nouvelle génération de spectateurs en est un. Le prix du Public Jeune donne la parole aux spectateurs âgés de 15 à 20 ans en leur proposant de devenir jurés et de voter pour leur film préféré de la compétition.

Pour compléter cette proposition, le festival a développé un concours de critique pour les spectateurs âgés de 15 à 20 ans dans l'optique de toucher ce public de façon ludique et compétitive. Les critiques rédigées au choix, en langue allemande ou française, portent sur un film de la programmation du festival. À la clé, un séjour à Berlin pendant la Berlinale est à gagner pour les trois meilleurs auteurs.

✓ **Le public scolaire**

La section Jeunesse de la programmation s'adresse avant tout aux enseignants germanistes désireux de développer des projets en lien avec le cinéma. Les films variés en genre, technique et thématique, sont diffusés en version originale (avec ou sans sous-titres), chose rare au cinéma, car les distributeurs français lorsqu'ils s'intéressent aux films jeunesse, diffusent généralement la version doublée français. Cette programmation s'adresse à l'ensemble des élèves de la maternelle/primaire jusqu'au lycée. Chaque film est accompagné d'un document pédagogique.

Pour les plus petits, le festival crée un document ludique « Mein erstes Kinoheft » reprenant les protagonistes des films Jeunesse. Ce passeport cinéma est remis à chaque élève de maternelle venu assister à une séance scolaire.

Afin de développer la découverte culturelle d'une œuvre en salle et apporter du contenu pédagogique aux enseignants, le festival mène un travail d'éducation à l'image en partenariat avec l'académie de Strasbourg sur les œuvres jeunesse programmées. Chaque année, des journées de formation à destination des enseignants germanistes, sont proposées dans le cadre des Formations Territoriales de Proximité (FTP) au mois d'octobre portant sur plusieurs films Jeunesse de la programmation.

2.2.3. PROMOUVOIR LA CULTURE GERMANIQUE

La programmation est issue essentiellement d'Allemagne, mais la Suisse et l'Autriche sont aussi représentées à travers des films ou des personnalités invitées. La programmation constituée d'une trentaine de films se veut de qualité, originale et de découverte.

✓ **La programmation du festival**

- Une compétition constituée de longs métrages inédits ;
- Une compétition constituée de courts métrages inédits ;
- Un invité d'honneur ;
- Une rétrospective de films patrimoine selon une thématique, un réalisateur, un acteur ;
- Des événements : avant-premières, soirées d'ouverture, de clôture... ;
- Une section jeunesse dont les films s'adressent aux élèves du 1er et 2nd degré ;
- Une section documentaire.

✓ Échanges en salle

La promotion de la culture passe aussi par la rencontre avec les professionnels (acteurs, réalisateurs, producteurs) invités à venir présenter leurs films en salle et débattre avec le public. Ces moments sont riches en termes d'échanges et attendus des spectateurs.

Le festival insiste pour avoir la présence des réalisateurs de chaque film présenté en compétition. Ces derniers sont invités sur plusieurs jours afin de se déplacer dans plusieurs cinémas d'Alsace. Strasbourg est un passage obligé mais la politique de diffusion du festival vise un équilibre au niveau de l'irrigation du territoire. Ainsi les venues d'équipes sont proposées à tous les cinémas participants.

2.2.4. FINANCEURS ET PARTENARIATS

Afin de couvrir l'ensemble du territoire et toucher un large public, le festival a engagé de nombreux partenariats.

✓ **Financeurs**

Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est, CNC, Région Grand Est, Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, Collectivité européenne d'Alsace, Consulats Généraux d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, Ville de Strasbourg et Eurométropole, Goethe-Institut de Strasbourg, Ville d'Erstein, Ville de Mulhouse, DARILV et Rectorat de l'Académie de Strasbourg.

✓ **Partenariats éducatifs et culturels :**

L'académie de Strasbourg : le Rectorat organise quatre journées de formation au 1^{er} trimestre, dispensées par trois enseignants germanistes et option-cinéma. Le Rectorat finance les déplacements des établissements pour les séances scolaires des films Augenblick via le service de la DARILV.

La DSDEN du Bas-Rhin : elle organise deux journées de formation à destination des enseignants du primaire à Strasbourg et Sélestat.

L'Université de Strasbourg : grâce à un partenariat mené avec l'Institut de Traducteurs, d'Interprètes et de Relations Internationales (ITI-RI), certains films sont sous-titrés par des étudiants dans le cadre de leur projet de fin d'études.

Le Goethe-Institut

L'Agence du court-métrage

Partenaires des jurés européens lycéens et étudiants : Lycée Marcel Rudlof (Strasbourg), Lycée Alfred Kastler (Guebwiller), Filmakademie Ludwigsburg (Ludwigsburg, Allemagne), Filmakademie Wien (Autriche), Zürcher Hochschule der Künste (Suisse), établissements scolaires de Bâle, de Dresde et de Wien.

✓ **Partenariats médiatiques**

Arte, France 3 Grand Est, France Bleue Alsace et France Bleue Elsass.

2.2.5 COMMUNICATION

Le festival s'engage auprès des salles de cinéma dans une campagne de communication conséquente. Le matériel de communication décrit ci-dessous est mis à la disposition de tous les cinémas participants, diffusé dans leurs salles et auprès de leurs partenaires. Les affiches du festival et du concours de critique, sont envoyées directement aux établissements scolaires par l'intermédiaire du Rectorat.

| Support de communication | Quantité |
|---|-----------|
| Affiches 120 x 160 | 80 |
| Affiches 120 x 160 pour panneaux Decaux - Strasbourg / Mulhouse | 50 |
| Affiches A2-A3 | 700 |
| Affiches Concours de critique | 250 |
| Flyers A5 | 6000 |
| Passeport Maternelle « Mein erstes Kinoheft » | 5500 |
| Programmes A5 de 62 pages | 12 000 |

La **bande-annonce** demeure le support dont l'impact est le plus important auprès du public. Diffusée pendant un mois en amont de l'ouverture, et avant chaque film projeté lors du festival, elle comporte des extraits des différents films programmés pour attiser la curiosité du public.

Le **site Internet** (festival-augenblick.fr), renouvelé en 2016 et conçu pour s'adapter à l'affiche créée pour chaque édition, il met en avant la programmation par section ou par film.

Un espace est dédié aux enseignants germanistes sur lequel ils peuvent télécharger l'ensemble des documents pédagogiques réalisés par film en allemand et/ou en français.

Parmi les fonctionnalités importantes mises en place, il y a la recherche d'une séance de cinéma (publique). En effet avec plus de 300 séances publiques réparties dans une quarantaine de lieux, il est indispensable d'avoir un outil de recherche simple et efficace pour les salles et leurs spectateurs. Ainsi, il est possible pour l'internaute de rechercher dans la programmation une séance de cinéma soit par le titre du film qu'il souhaite voir, et/ou par la date à laquelle il souhaite voir un film ou par la ville, ce qui permet de clarifier aux yeux du spectateur la dimension régionale de notre événement.

Réseaux sociaux : le festival communique sur Facebook, Instagram et Twitter. Un travail de réseau est mis en place avec les salles de cinéma pour développer la communication via le partage des informations entre les comptes des cinémas et du festival.

ANNEXES

1. Les adhérents RECIT

Associations, agence, collectif (7) :

- Agence Culturelle Grand Est - SELESTAT CEDEX
- CINE 68 - SOCHAUX
- HEAR - STRASBOURG
- LES FILMS DU SPECTRE - STRASBOURG
- LÉZARD - COLMAR
- MIRA - STRASBOURG
- TOT OU T'ART - STRASBOURG

Exploitation (38) :

- Cinéma Palace - ALTKIRCH
- Communauté de communes du canton d'Erstein - BENFELD
- MAC Robert Lieb - BISCHWILLER
- Cinéma Le Trêfle - DORLSHEIM
- Cinéma Amitié - ERSTEIN
- Cinéma Le Florival - GUEBWILLER
- Cinéma MEGAREX - HAGUENAU
- Espace 110 - ILLZACH
- Mairie de Kembs - KEMBS
- MJC LA BOUILLOIRE - MARCKOLSHEIM
- Cinéma Bel Air - MULHOUSE
- Cinéma Palace - MULHOUSE
- Le Saint-Grégoire - MUNSTER
- SYNDICAT POLE RIED BRUN - MUNTZENHEIM
- Cinéma LE ROHAN - MUTZIG
- Cinéma ADALRIC - OBERNAI
- Cinéma Le Cercle - ORBEY
- LA CASTINE - REICHSHOFFEN
- Cinéma Le Rex - RIBEAUVILLE
- Cinéma La Passerelle - RIXHEIM
- Cinéma LE ROYAL - ROTHAU
- Cinéma La Coupole - SAINT LOUIS
- C.R.C.C. - SAINTE MARIE AUX MINES
- CSC - SARRE-UNION
- Cinéma FORUM - SARREGUEMINES
- CINE CUBIC - SAVERNE
- Le Sélect - SÉLESTAT
- LA SALINE - SOULTZ-SOUS-FORETS
- LA MARGELLE - STAFFELFELDEN
- Cinéma Odyssée - STRASBOURG
- Cinéma VOX - STRASBOURG
- Cinéma Star St-Exupéry- STRASBOURG
- Cinéma Star - STRASBOURG
- EPIC - Espaces culturels Thann-Cernay - THANN

- Mairie de Vendenheim - VENDENHEIM
- MJC Le Vivarium - VILLÉ
- MJC - Cinéma AMITIE + - WINGEN-SUR-MODER
- Cinéma Gérard Philipe - WITTENHEIM

Producteurs (2) :

- APAGE - STRASBOURG
- ANA FILMS - STRASBOURG
- SANCHO & CO - STRASBOURG

Auteur (1) :

- SAFIRE - STRASBOURG

2. Le centre de ressources du Pôle

Le Pôle propose en utilisation gratuite :

- **La mallette son** comprend un kit d'enregistrement audio (pour des tournages intérieur et extérieur) et d'un lot d'accessoires de bruitage permettant de créer des effets sonores pour créer ou recréer une bande-son. Les ateliers de pratique qui peuvent être menés à partir de ce matériel sont nombreux : réalisation d'un documentaire sonore, d'audio-guides, re-création d'une bande son d'un film d'animation, sonorisation d'un film d'archives...
- **2 mallettes pré-cinéma**, facilement transportable, a pour but de faire découvrir les débuts du cinéma et son évolution à travers différentes inventions et de faire comprendre le passage d'une image fixe à une image animée, ainsi que la décomposition du mouvement. À travers son utilisation, le public apprendra à manipuler les jeux optiques et pourra pratiquer des ateliers en lien avec ces jeux (fabrication de thaumatrope, de folioscope, de bandes de zootrope et de praxinoscope).
- **La table Mash Up**, outil ludique, permet de s'initier au montage vidéo tout en laissant libre court à son intuition et sa créativité, à partir de simples cartes que l'on place sur la surface réactive de la table, et qui déclenchent des commandes de montage en temps réel. La location est tarifée à 50 euros HT la journée, et conditionnée à un temps de formation.
- **2 caméscopes numériques** (Sony HDR-CX625) mis à disposition sur demande auprès des structures du territoire alsacien désireuses de développer des projets d'ateliers de réalisation.
- **2 expositions** de chez Folimage sur les métiers du cinéma et de l'animation.
- **5 tablettes numériques** destinées aux ateliers de stop motion.
- **L'Atelier cinéma du CNC** : dispositif inédit d'éducation à l'image, l'Atelier cinéma a été développé par le CNC avec le concours de l'Éducation nationale. Il vise à sensibiliser au cinéma de façon pédagogique et ludique les élèves de Cycle 3 (classes de CM1-CM2 et 6e) en pratiquant cinq activités autour des différentes étapes de création d'un film : scénario, cadrage, équipe du film, montage, tournage. L'objectif est de les mener à la réalisation d'un court métrage. L'Atelier cinéma s'appuie sur le film Azur et Asmar de Michel Ocelot, mais les ateliers peuvent très bien se dérouler sur le cinéma en général ou être adapté sur un autre film, moyennant un travail de préparation qui peut être accompagné par le Pôle régional d'éducation aux images.
- **1 appareil photo Fujifilm XT 100** : cet appareil possède un mode automatique en photo comme en vidéo, mais l'intérêt principal qu'il présente est de travailler différents réglages pour comprendre techniquement comment réaliser de belles images.

3. Liste des cinémas partenaires TÔT OU T'ART

- MAC Robert Lieb - BISCHWILLER
- Cinéma Amitié - ERSTEIN
- Cinéma Le Florival - GUEBWILLER

- Cinéma Bel Air - MULHOUSE
- CINE CUBIC - SAVERNE
- Le Sélect - SÉLESTAT
- Cinéma Odyssée - STRASBOURG
- Cinéma Star St-Exupéry- STRASBOURG
- Cinéma Star - STRASBOURG

4. L'offre Art et essai - liste des cinémas partenaires

- Communauté de communes du canton d'Erstein - BENFELD
- MAC Robert Lieb - BISCHWILLER
- Cinéma Amitié - ERSTEIN
- MJC LA BOUILLOIRE - MARCKOLSHEIM
- Cinéma ADALRIC - OBERNAI
- LA CASTINE - REICHSHOFFEN
- Cinéma Le Rex - RIBEAUVILLE
- Cinéma La Passerelle - RIXHEIM
- Le Sélect - SÉLESTAT
- EPIC - Espaces culturels Thann-Cernay - THANN
- MJC Le Vivarium - VILLÉ
- MJC - Cinéma AMITIE + - WINGEN-SUR-MODER
- Cinéma Gérard Philipe - WITTENHEIM

5. L'offre Jeune Public - liste des cinémas partenaires

- Communauté de communes du canton d'Erstein - BENFELD
- MAC Robert Lieb - BISCHWILLER
- Cinéma Amitié - ERSTEIN
- MJC LA BOUILLOIRE - MARCKOLSHEIM
- Cinéma ADALRIC - OBERNAI
- LA CASTINE - REICHSHOFFEN
- Cinéma Le Rex - RIBEAUVILLE
- Cinéma La Passerelle - RIXHEIM
- Le Sélect - SÉLESTAT
- EPIC - Espaces culturels Thann-Cernay - THANN
- MJC Le Vivarium - VILLÉ
- MJC - Cinéma AMITIE + - WINGEN-SUR-MODER
- Cinéma Gérard Philipe - WITTENHEIM

6. L'offre patrimoine - liste des cinémas partenaires

- MJC LA BOUILLOIRE - MARCKOLSHEIM
- Cinéma Palace - MULHOUSE
- Cinéma ADALRIC - OBERNAI
- LA CASTINE - REICHSHOFFEN
- Cheval Blanc - SCHILTIGHEIM
- EPIC - Espaces culturels Thann-Cernay - THANN
- MJC Le Vivarium - VILLÉ
- Cinéma Gérard Philipe - WITTENHEIM